



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Affiché le
ID : 057-245700695-20230322-B20230321_19_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-et-un mars à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le treize mars sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, M. Maurice LORENTZ,
Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

Absents avec procuration : Michel HERGAT à Denis BAUR
Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Absent excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 11

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DST, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



19. Objet : Don financier à l'opération collective de soutien à l'Ukraine mise en place par la Région Grand EST, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Est et GEscod

Un an après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les populations civiles de plusieurs régions ukrainiennes non occupées demeurent confrontées à une situation critique, du fait des attaques massives par les forces russes contre les réseaux électriques et d'approvisionnement en eau.

La Région Grand Est s'est engagée, comme d'autres collectivités, à venir en aide à la population ukrainienne, victime du conflit.

La Région Grand Est et la Région (*oblast*) de Kharkiv ont établi en mai 2022 un protocole d'accord au titre duquel la Région Grand Est s'engage à faciliter l'apport d'une aide humanitaire adaptée aux besoins les plus urgents de cette région frontalière de la Russie, en amont de la reconstruction.

Le don de générateurs permettant un approvisionnement énergétique autonome de villes et villages de la région de Kharkiv a été identifié comme besoin prioritaire par les autorités régionales de Kharkiv lorsque ces dernières avaient été accueillies le 12 décembre 2022 à Strasbourg. Le Parlement européen et le Comité européen des Régions ont également invité, au travers de l'initiative *Generators for hope* les collectivités territoriales à concentrer leur soutien à l'Ukraine sur l'achat de générateurs.

GEScod, réseau régional multi-acteurs pour la solidarité internationale, la Région Grand Est et la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Est ont ainsi pris l'initiative de créer un fonds temporaire pour l'achat et l'acheminement de générateurs électriques, de systèmes de traitement de l'eau et d'équipements de première nécessité au bénéfice de la région de Kharkiv.

Collectivités territoriales, entreprises et associations sont ainsi invitées, jusqu'au 30 juin 2023, à apporter un soutien financier à cette opération, à leur convenance, dès lors que leur don serait d'au moins 250 euros.

Les fonds levés donneront lieu à des engagements pour l'achat de matériels et leur acheminement à la frontière polono/ukrainienne suivis collégialement par des administrateurs et élus de GEScod, de la Région Grand Est et de la CCI Grand Est. L'Oblast de Kharkiv se portera quant à lui garant de l'acheminement des générateurs, des systèmes de traitement de l'eau et des équipements de première nécessité sur son territoire et de l'attribution aux villes et villages en ayant le plus besoin.

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer un don de 2 500 € à l'opération collective de soutien à l'Ukraine auprès de « GESCOD UKRAINE KHARKIV », mise en place par la Région Grand Est, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Est et GEScod,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 mars 2023

Le Président,

Michel PAQUET

